

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE NOYAL

SEANCE DU 7 décembre 2015

Date de convocation
30 novembre 2015

Date d'affichage
30 novembre 2015

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**
Présents : 14
Pouvoirs : 0
Votant : 14

L'an deux mil quinze et sept décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert RAULT, Maire.

Etaient présents: RAULT Robert, HELLO Philippe, TEFFAINE Sylvianne, PANSART Daniel, LEJART Frédéric, LEFEUVRE Chantal, MONTAGNON Franck, NGUYEN Véronique, ROBERT, Anne, CICEREN Liliane, PENNELIER Catherine RUELLAN Sébastien, PELLAN Gérard, GUILLOT Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : HERVE Anne-Laure,
Secrétaire de séance : CICEREN Liliane

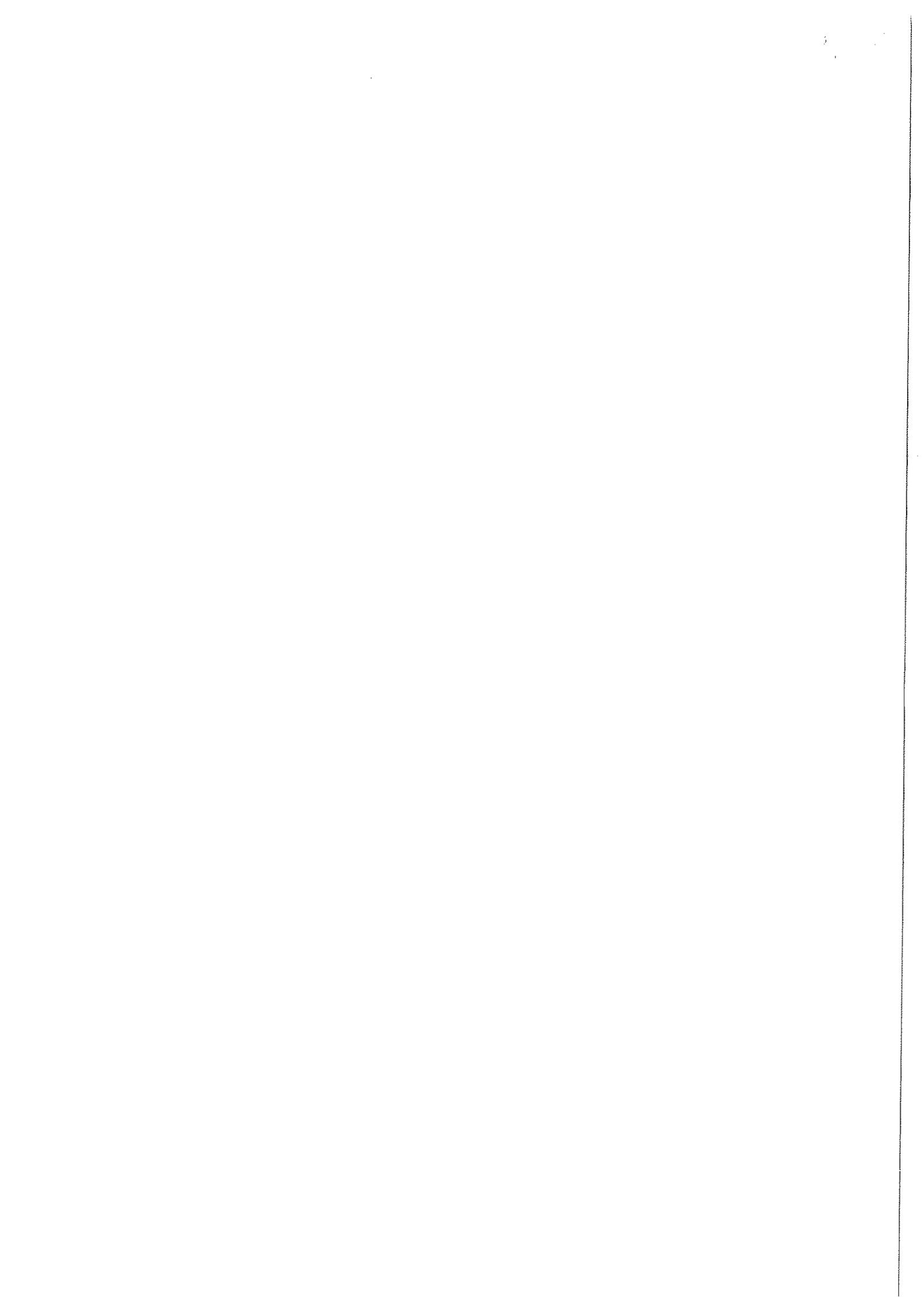
2015 – 076 – INTERCOMMUNALITE - EVOLUTION DES PERIMETRES
INTERCOMMUNAUX : AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI), documents de programmation destinés à servir de référence à l'évolution de la carte intercommunale de chaque département, pour le 1er janvier 2017.

Depuis fin 2014, les sept communautés de communes suivantes : Arguenon-Hunaudaye, Côte de Penthièvre, Pays de Moncontour, Pays de Matignon, Mené, Lamballe Communauté, Pays de Du Guesclin ; étudient la possibilité de fusionner et de créer un nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Ce projet mené par un comité de pilotage, a été réalisé en parallèle du SDCI, et est le fruit d'une volonté commune de construire un territoire cohérent caractérisé par sa diversité entre un potentiel urbain, un monde rural et un milieu littoral.

Dans le cadre de cette étude, un diagnostic territorial et une étude financière et fiscale ont été réalisés. Les travaux du comité de pilotage ont amené à la rédaction d'une charte communautaire fixant les fondements de la nouvelle coopération des communes au sein du nouveau périmètre intercommunal.

Par ailleurs, le préfet des Côtes d'Armor a présenté son projet de SDCI à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 13 octobre 2015. Son projet, tenant compte des spécificités départementales au sein de la Bretagne, se veut ambitieux en diminuant le nombre d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de 30 à 9 dans le département. En effet, la loi NOTRe, en relevant le seuil minimal de population des EPCI à fiscalité propre de 5000 à 15 000 habitants, vise à réorganiser les intercommunalités à un seuil d'habitants correspondant aux réels bassins de vie des citoyens et organiser les services publics de proximité sur un territoire plus cohérent.



PROJET	COMMUNAUTES DE COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE 2015
N°1	CC Quintin Communauté - CC Centre Armor Puissance 4 - Saint Brieuc Agglomération - CC Sud Goëlo	149 247
N°2	CC Lanvollon Plouha - CC du Leff	30 677
N°3	Lamballe Communauté - CC Arguenon Hunaudaye - CC Pays de Moncontour - CC Pays de Du Guesclin - CC Côte de Penthièvre	70 819
N°4	CC Pays de Matignon - CC Plancoët Plélan	30 192
N°5	Dinan Communauté - CC Pays de Caulnes - CC Rance Frémur	61 627
N°6	Cidéral - CC Hardouinai Mené - CC Mené - communes de Mûr de Bretagne et Saint-Connec	52 079
N°7	Lannion Trégor Communauté - CC Haut Trégor - CC Presqu'île Lézardrieux	100 057
N°8	Paimpol Goëlo - CC Pontrieux Communauté - Guingamp communauté - CC Pays de Bégard - CC Belle Isle en Terre - CC Bourbriac	68 246
N°9	CC Kreiz Breizh - CC Callac Argoat	25 305

Le SDCI comporte aussi une partie visant à rationaliser les syndicats sans activité depuis deux ans et ceux dont le périmètre est compris dans un EPCI à fiscalité propre.
Après avoir présenté ce projet à la CDCI, le préfet demande aujourd'hui aux communes et EPCI de donner un avis sur ce schéma.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **EMET** un avis favorable sur le SDCI des Côtes d'Armor et en particulier pour sa partie concernant notre collectivité.

VOTE

POUR : 5

CONTRE : 2

ABSTENTION : 7

Fait et délibéré à NOYAL, les, jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre

Le Maire,
Robert RAULT



